

**CONSTRUCTION D'UNE HABITATION**  
**Lots: Gros-œuvre fermé**  
**Mr REZ R.**  
**Rue de Coumagne (sect B n°181gpie) à 5651 GOURDINNE**

**PV n° 12**

Rapport de la réunion de chantier / visite de chantier du 20/06/2007 à 08h30 sur le site

<b>Fonction, ...</b>		<b>Firme, personne, ...</b>	<b>Particip.</b>	<b>Tél. / GSM / FAX / @</b>	<b>Diff.</b>
<u>MAITRE DE L'OUVRAGE</u>	MO	Mr REZ R.	P	Tél. : 071 701589 Tél. prof. : 081 400037 Fax : @ : rudi.rez@fl200.com GSM : 0476 552455	E-mail
<u>ENTREPRISE GENERALE</u>	ENT	T-Palm		Tél. : 02 3865500 Fax : 02 3865509 @ : GSM :	
Conducteur de chantier	CC_EN T	Mr RIGOT	P	Tél. : Fax : @ : benoit.rigot@tpalm.be GSM : 0496 572385	E-mail
Technicien préparateur	TP_EN T	Mr DECHAMBRE		Tél. : 02 3865510 Fax : 02 3865513 @ : patrick.dechambre@tpalm.be GSM :	
Bureau d'étude en stabilité	STAB	BEI ENGINEERING  Mr PAPEGNIE Jean-Pierre		Tél. : 071 845485 Fax : 071 845486 bei-pape@skynet.be GSM : 0495 530449	
Coordination sécurité & santé	COORD	JAMAR Thomas WAUTERS Luc		GSM : 0496 572354  Tél. : 087 293353 Fax : 087 263399 @ : luc.wauters@tpalm.be GSM : 0496 572354	
Terrassier	TER	Entr. BONNIER J		Tél. : Fax : @ : GSM :	
<u>ATELIER D'ARCHITECTURE</u>	ARCH	Mr TASSIN Thierry architecte	P	Tél. : 071 410118 Fax : thierry.tassin@tele2.be GSM : 0477 930519	Auteur
<u>AUTRES INTERVENANTS</u>					

P: présent; E: excusé; A: absent

**Objet de la réunion :**

000

N°	Remarque	Concerne / délais
<b><u>A. COMMENTAIRES ET APPROBATION DES PV PRECEDENTS :</u></b>		
12-001	<i>Fourniture par l'ENT d'un planning dans les plus bref délais (06-009, 07-006, 08-002, 09-002,10-001)</i> M RIGOT informe le MO que la charpente, <u>la couverture</u> et les châssis seront posés pour la fin de la semaine prochaine.	ENT
<b><u>B. ETAT D'AVANCEMENT DU CHANTIER :</u></b>		
12-002	Maçonneries de l'étage des chambres en cour	
<b><u>C. ARCHITECTURE :</u></b>		
12-003	Afin que le MO puisse commencer ses propres travaux pendant la période de vacances de l'entreprise T-palm, il a été convenu entre le MO et l'ENTR de faire une réception provisoire <u>partiel</u> des travaux exécutés en effet l'égouttage et les raccordements ne sont pas encore exécutés. Les délais continueront à courir pour les travaux initialement prévus à la signature du contrat.	ENT
12-004	Nettoyer le chantier pour la réception provisoire partielle	ENT
<b><u>D. TECHNIQUES SPECIALES</u></b>		
--	--	ENT
<b><u>E. STABILITE</u></b>		
10-008	Faisant suite à la réunion du 25/01/07 avec Mr MARTINELLI, Mr PAPEGNIES doit transmettre différentes informations : - "Confirmation de la stabilité du bâtiment sur base des techniques de construction T-palm et de son courrier du 17 décembre 2006" ( 31/01/2007 MARTINELLI et JOIRKIN)	ENT STAB <b>RAPPEL</b>
<b><u>F. COORDINATION SECURITE ET SANTE</u></b>		
--	--	
<b><u>G. APPROBATION DE FICHES TECHNIQUES PAR M.O. + ARCHI. :</u></b>		
--	--	
<b><u>H. REMARQUES GENERALES :</u></b>		
01-010	Les réunions de chantier sont prévues le mardi à 08h30	
02-007	<u>Chaque modification</u> de prix devra faire l'objet d'une <u>approbation préalable du MO</u> et de l'ARCH. sur présentation d'un devis	

N°	Remarque	Concerne / délais
05	Le MO rappel à l'ENT de protéger le bac en pierre récupéré	ENT

Toute note n'ayant pas fait l'objet de remarques dans les 15 jours calendriers de l'envoi du rapport est réputée acceptée

**Documents transmis :**

--

**Documents à transmettre :**

--

**Prochaine réunion :**

Réunion de chantier et réception provisoire partielle

**JEUDI 28/06/2007 à 18h00**

Thierry TASSIN,  
architecte

Pour accord,

M. REZ,  
Maîtres de l'ouvrage

Thierry TASSIN,  
Architecte

T-Palm,  
Entreprise générale